

Rapport du CSEC

« Les élus du CSEC Société Générale font part de leur avis favorable sur le rapport de gestion 2018 de la mutuelle Société Générale. Ils engagent la direction de Société Générale à poursuivre sa participation à l'équilibre du régime obligatoire, à réaffirmer son attachement à une mutuelle d'entreprise pour les années futures, aussi bien pour les actifs, leurs ayants droit et les retraités, afin de mettre en avant la solidarité entre les générations.

Il est aussi essentiel de maintenir un niveau de prestation qui réponde aux besoins de santé de nos collègues. C'est dans ce sens que la mutuelle propose une surcomplémentaire optionnelle aux bénéficiaires.

Ils demandent également au Conseil d'administration de la mutuelle, ainsi qu'à la direction, de continuer d'œuvrer dans le sens d'une amélioration des remboursements des prestations proposées aux adhérents, en tenant compte de l'incidence sur les régimes facultatifs et du contrat responsable. »